

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E)

EVALUATION FINALE DU PROJET

« AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE LOCALE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LES GOUVERNORATS DE BEJA, BIZERTE, KASSERINE ET ZAGHOUAN »

I. Contexte

En 2012, année de démarrage du projet, la Tunisie comptait environ 1327 systèmes d'alimentation en eau potable rurale (SAEP) gérés par des Groupements de Développement Agricole (GDA). Ces GDA d'Alimentation en Eau Potable gèrent un investissement important estimé à environ 700 millions de dinars et assurèrent avec la SONEDE la desserte en eau potable d'environ 3.3 millions d'habitants ruraux, soit un taux global en milieu rural d'environ 93.9% (SONEDE 50 % et Génie rural 43.9 %).

La complexité du système de gestion de l'eau potable en milieu rural fait que ce secteur représente un défi quant à son évolution. En effet, en plus des contraintes techniques, des insuffisances dans la gestion des SAEP en milieu rural persistent, nonobstant les programmes spécifiques d'assistance technique et de formation mis en place par le ministère de l'agriculture durant les 2 dernières décennies. Parmi les sources de dysfonctionnement qui entravent le développement de certains GDA nous citons à titre principale :

- Le faible niveau d'instruction des membres du Conseil d'Administration qui sont bénévoles ;
- La complexité des projets avec les extensions successives et le développement des branchements individuels ;
- La prolifération des branchements individuels illicites ;
- L'appui sur des interventions gratuites de l'Administration ;
- La quasi-absence de l'entretien préventif des infrastructures et des équipements ;
- Le faible taux de couverture des frais d'exploitation et d'entretien ;
- La non implication de la femme responsable du fardeau de l'eau dans la gestion des systèmes AEP.

Afin de contribuer à résoudre cette problématique, le PNUD sollicité par le gouvernement tunisien a lancé en Mars 2012 en partenariat avec le Ministère de l'agriculture, le projet « **Amélioration de la gouvernance locale de l'eau potable en milieu rural dans quatre gouvernorats (Béja, Bizerte, Kasserine et Zaghouan)** ».

A l'échelle nationale, le projet a pour objectif principal d'appuyer la réalisation du programme national d'alimentation en eau potable et la mise en œuvre de la stratégie nationale de pérennisation de la gestion et de l'exploitation des systèmes d'eau. A l'échelle internationale, ce projet contribue à la réalisation de l'objectif du Millénaire #7 (Assurer un environnement durable) et précisément sa cible C (Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à un système d'assainissement de base).

Il est à noter que l'idée du projet a été initiée dans le cadre du programme régional du PNUD "Gouvernance de l'eau dans les pays arabes" financé par la Fondation Coca Cola et ce comme étant l'un des projet pilotes qui servirait pour le partage et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en relation avec la gouvernance de l'eau.

L'objectif général du projet est d'améliorer les services socio-économiques et environnementaux liés à l'accès à l'eau potable dans les gouvernorats de Bizerte, Béja, Kasserine et Zaghouan. Cet objectif général se décline en quatre objectifs spécifiques :

- L'amélioration de l'infrastructure hydraulique pour 3500 familles dans 18 localités rurales réparties sur les 4 gouvernorats d'intervention du projet.
- Le renforcement des capacités des acteurs régionaux et locaux notamment les GDA et les usagers à travers :
 - la mise en place et la réalisation d'un programme de renforcement des capacités et d'assistance technique
 - l'intégration des ONG dans la gestion de l'eau potable en milieu rural
 - l'implication de l'aspect genre tout au long du processus de prise de décision.
- La création d'un environnement propice au partenariat public privé (PPP) afin d'externaliser quelques activités qui alourdissent le fonctionnement des GDA, tels que l'entretien, la maintenance, la gestion administrative et financière.
- Le partage de bonnes pratiques liées à la gouvernance de l'eau potable

Le projet s'articule autour d'un effet et 3 principaux produits, à savoir :

Effet : La gouvernance de l'eau potable rurale dans 4 gouvernorats est améliorée à travers une participation et un partenariat consolidé dans le processus de décision aux niveaux régional et local

Produit 1 : L'eau potable est mieux gérée en milieu rural et environ 3500 familles au moins ont un accès plus facile et une meilleure gestion de l'Eau avec une implication plus importante des femmes dans la prise de décision qui y est liée.

Produit 2 : Les mécanismes aux niveaux, régional et local pour permettre la participation des populations (hommes, femmes et jeunes), de la société civile et du secteur privé dans la planification et la mise en œuvre des programmes d'eau potable en milieu rural sont renforcés

Produit 3 : Le projet est géré de manière participative et les bonnes pratiques sont documentées, largement diffusées et leur réplique dans d'autres sites est encouragée.

L'approche adoptée dans la mise en œuvre du projet : Le projet renforcera les capacités du personnel des différents acteurs impliqués en se basant sur la planification selon la gestion axée sur les résultats et l'approche basée sur les droits humains (GAR/ABDH), et l'intégration de la dimension genre dans la prise de décision liée à l'eau potable

II. Objectif de la mission et approche à suivre par le(a) consultant(e)

II.1. Objectif général de la mission :

L'objectif général est de produire un rapport d'évaluation finale du projet tout en se focalisant sur les résultats et l'impact enregistrés par ledit projet. Le rapport se focalisera sur l'approche suivante :

1. Évaluer dans quelle mesure le projet a pleinement mis en œuvre les activités prévues et obtenu les produits (outputs) et l'effet (*outcome*) attendus. A cet effet, l'évaluation aura à dresser dans un premier temps un bilan critique des objectifs du projet : analyse des résultats, d'effets et d'impacts à court et à moyen termes ;
2. Mesurer la redevabilité vis à vis de la réalisation des priorités suscitées dans la section I.3 ;
3. Procéder à un examen des points clés des modalités de mise en œuvre, des défis et des réussites qui ont induit à des succès ou des enseignements tirés afin de permettre l'identification des leçons apprises et de permettre une capitalisation des acquis. L'évaluation donnera à la lumière de cet examen, des orientations stratégiques et opérationnelles comme éléments de décision pour une éventuelle deuxième phase.

II.2. Approche à suivre par le(a) consultant(e)

L'évaluation finale adoptera l'approche suivante :

A. Aspects programmatiques et stratégiques :

1. Le changement induit par le projet : Mesurer le changement à travers le progrès du projet vis-à-vis des résultats prévus. Le cadre logique sera le document de base de travail sur le progrès. Le changement sera mesuré à trois niveaux :

- a. Un premier niveau lié à l'amélioration concrète de l'accès de la population à l'eau potable dans les localités cibles du projet ;
- b. Un deuxième niveau lié au renforcement des capacités des acteurs régionaux et locaux ; (formation action, Projets des ONG et implication de l'aspect genre)
- c. Un troisième niveau lié à la documentation des résultats, des expériences réussies et des leçons apprises.

Le(a)consultant(e) évaluera ce qui suit pour chaque résultat attendu dans le cadre logique :

- i. Résultats / Etat d'avancement des activités
- ii. Moments forts

- iii. Facteurs clefs de succès effectifs
- iv. Facteurs critiques de succès
- v. Enseignements tirés
- vi. Limites
- vii. Opportunités

2. La stratégie du projet : comment et pourquoi les activités et les produits (mentionnés dans le cadre logique du document du projet) ont pu contribuer à l'accomplissement des résultats prévus : Evaluer l'adéquation du cadre logique avec les priorités stratégiques du projet ;

3. La durabilité : évaluer le degré de durabilité et de soutenabilité des résultats du projet. Est-ce qu'il y a des mesures prises pour rendre les résultats soutenables à travers des changements institutionnels ou de comportement ? Le consultant/la consultante mettra l'accent sur des expériences concrètes (y compris pour les projets menés par les ONG) ;

4. Perspective genre : jusqu'à quel degré le projet a intégré l'aspect genre au niveau des résultats mais aussi au niveau du processus de mise en œuvre.

B. Aspects opérationnel et de planification :

1. Système de suivi : Evaluer les outils de suivi et voir s'ils ont permis :

- i. D'inclure des indicateurs de performance ;
- ii. De fournir l'information nécessaire ;
- iii. D'impliquer les partenaires ;
- iv. Et de garantir l'efficacité.

2. Système de gestion de risques : voir si le projet a pu identifier les risques potentiels et si ces risques ont été bien suivis et mis à jour ;

3. Planification annuelle :

- i. Evaluer l'utilisation du cadre logique en tant qu'outil de gestion durant la mise en œuvre ainsi que tout changement ayant été apporté à ce document ;
- ii. Evaluer l'utilisation de plans de travail annuel et s'ils répondent à une approche basée sur les résultats ;
- iii. Evaluer l'efficacité et l'efficience de l'utilisation du budget du projet ;
- iv. Evaluer la capacité d'adaptabilité du projet aux changements et aux opportunités durant la période d'exécution.

4. Efficacité et efficience des ressources allouées : Evaluer l'efficacité, l'efficience et la pertinence de l'utilisation des fonds attribués aux projets des ONG et que ces fonds sont bien utilisés pour financer les activités planifiées afin d'atteindre les résultats prévus ;

5. Documentation et communication sur les résultats : Evaluer si les changements en termes de résultats ainsi que les leçons apprises ont été bien documentés et partagés avec les partenaires clés.

Pour ce faire, le consultant procédera ainsi :

- Faire une revue des documents relatifs au projet (document de projet, rapports périodiques, rapports de visite, études, rapports des projets des ONGs, etc...) ;
- Conduire des entretiens avec les différents partenaires nationaux, régionaux et locaux ayant été impliqués dans le projet ainsi que les partenaires techniques et financiers du projet. A cet effet, un questionnaire sera développé et adapté au contexte (ex : partenaires nationaux vs. bénéficiaires).
- Conduire une réunion spécifiques avec les quatre ONGs partenaires du projet afin d'évaluer leur expérience et tirer les leçons et les bonnes pratiques ;
- Des réunions de concertation avec le PNUD et la DGGREE seront organisés tout au long de la mission afin de faciliter la conduite de l'évaluation (arrêter la liste des partenaires à rencontrer, approuver le questionnaire, etc.) et échanger sur les différents livrables.
- Organiser une séance de débriefing avec le comité directeur du projet sur les résultats de l'évaluation ;
- Présenter les résultats de l'évaluation selon la demande du PNUD dans l'atelier de clôture du projet ;
- Autres réunions si nécessaire seront définies avec les partenaires pertinents. ;

Il est à noter que lors de la réunion du démarrage de la mission, le(a) consultant(e) recevra tous les documents dont il/elle aura besoin à savoir :

- La liste des partenaires clés pour faire les rencontres et les entretiens ;
- Une copie de document du Projet, les plans de travail annuels, ainsi que les rapports de progrès ;
- La liste des projets des ONGs partenaires et leurs plans d'actions ;
- Les rapports et études réalisés dans le cadre du projet ;
- Tout autre document qui sera jugé pertinent à la mission.

Il est prévu que la mission dure **45 homme jours sur une période de 4 mois.**

III. LIVRABLES ATTENDUS ET TERMES DE PAIEMENT :

Il est attendu que le/a consultant/e soumet les livrables suivants :

- Un rapport d'évaluation finale en langue française ne dépassant pas 40 pages (sans compter les annexes) selon le format annexé à ces TDR ;
- Une synthèse du rapport d'évaluation les résultats les plus pertinents de la mission d'évaluation. Cette synthèse ne dépassera pas 10 pages et sera en langues française et Arabe ;
- Une présentation PowerPoint résumant le rapport de la mission en langues Française et Arabe.

Livrables/ prestations/formations	Délai de réalisation	Termes de paiement
L1 : L'approche méthodologique et planning mis à jour	3 jours après la réunion de démarrage	15 % du montant après approbation de la méthodologie
L2 : Rapport draft de l'évaluation finale	40 jours après la réunion de démarrage	20% du contrat à la soumission
Organisation d'une réunion avec les partenaires clés pour avoir le feedback sur le livrable	10 jours après la soumission du L2	NA
L3 : Rapport final d'évaluation	10 jours après la réunion de discussion du L2	35% du contrat après approbation du rapport dans sa version finale
L4 : - la synthèse du rapport d'évaluation finale en version Française et Arabe La présentation power point synthétisant le rapport final d'évaluation en deux langues Française et Arabe .	10 jours après la soumission du L3	20% du contrat après approbation du L4
L5 : Présentation des résultats de l'évaluation finale lors d'une réunion du comité directeur du projet		10% du contrat après l'organisation de la réunion

V. PROFILS REQUIS

- Avoir un bac +5 minimum (Diplôme d'ingénieur, Master ou équivalent) en gestion de ressources naturelles, développement local, sciences sociales, ou équivalent;

- Expert dans l'un des domaines suivants : le développement rural, le développement durable, le développement communautaire, le développement local, Gouvernance et gestion des SAEP ruraux, et/ou autres domaines similaires ;
- Avoir au moins 7 ans d'expérience professionnelle dans l'un ou les domaines suscités ;
- Avoir au minimum 3 références de missions d'évaluation de projets de développement dont au moins une dans le domaine de la gestion des ressources naturelles (de préférence dans le domaine de gestion des SAEP au milieu rural) ;
- Avoir une connaissance approfondie en GAR/ABDH¹, de suivi et évaluation des projets et programmes notamment les projets de développement ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction et de synthèse (aptitude à rédiger et à présenter des documents de qualité).
- Une expérience d'évaluation d'un projet PNUD est un atout ;

VI. CONTENU DE L'OFFRE ET METHODOLOGIE DE SELECTION DES CONSULTANTS :

Le consultant sera recruté sur la base de l'offre la mieux-disant en fonction des dossiers technique et financier suivants :

a) **Offre technique** : elle comprendra les documents suivants:

- Une note méthodologique sur l'approche à adopter pour mettre en œuvre cette mission ne dépassant pas 5 pages ;
- Un CV mis à jour signé par le(a) consultant(e), adapté à la présente mission comportant les expériences/références dans le domaine pertinent à ladite mission ;
- Le chronogramme d'exécution de la mission.

b) **L'offre financière** : elle doit être détaillée selon le tableau suivant :

Détail	Unité	Quantité	PU HT	PT HT
1. Prestation de service				
1.1 Coût de l'homme jour	Homme/jour	45		
1.2 Frais annexes à détailler : 1.2.1 Frais de déplacement 1.2.2 Autres à préciser (si applicable)				
S/Total1 : en Hors Taxe				

NB : Les frais de déplacement seront calculés sur la base de l'échantillon que le consultant sélectionnera de la liste totale des partenaires à visiter par gouvernorat annexée aux présents TDR.

¹ GAR : Gestion axée sur les résultats / ABDH : Approche basée sur les droits de l'Homme.

Évaluation de l'offre :

Les offres seront évaluées selon la base suivante : 70% score technique ; 30% score financier
L'évaluation de l'offre technique se fera comme suit :

Critère	Points
niveau minimum de bac+5 (ingénieur ou équivalent) en gestion de ressources naturelles, développement local, sciences sociales, ou équivalent	15
Expérience dans les domaines de développement rural, de développement durable, développement communautaire, développement locale, Gouvernance des SAEP ruraux, et/ou domaines similaires ; De 7 à 10 années : 15 pts Plus que 10 années : 20pts	20
Références similaires Avoir au minimum 3 références de missions d'évaluation de projets de développement dont au moins une dans le domaine de la gestion des ressources naturelles (de préférence dans le domaine de gestion des SAEP au milieu rural) ; De 3 à 5 références : 15 pts De 6 à 10 références : 20 pts Plus que 10 références : 25 pts 5 points de bonus pour une référence dans le domaine de gestion des SAEP	30
Note méthodologique - Compréhension : 10 - Détail de l'approche en concordance avec le planning : 15	25
Une expérience d'évaluation d'un projet PNUD : 5 points Connaissance de la GAR et l'ABDH : 5 Points	10
Total	100

NB : Les offres techniques ayant obtenue un score moins de 70 points /100 seront rejetées sans passer au dépouillement financier

VI. Contenu de l'offre :

Les candidats sont invités à postuler en envoyant leurs offres par email à : procurement.sap-tunisia@undp.org ou par courrier postal ou par porteur l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

41 bis Impasse Louis Braille

Cité El Khadhra - 1003 Tunis

Les enveloppes des soumissions doivent porter la mention :

« NE PAS OUVRIR – Projet « Amélioration de la gouvernance locale de l’eau potable en milieu rural » Recrutement d’un consultant national pour l’évaluation finale du projet»

La date limite pour la réception des offres est le 24 juin 2016 à 15h00 (Le cachet du bureau d’ordre ou le cachet de la poste ou la date d’envoi de l’e-mail faisant foi)

La soumission doit contenir :

- Un CV du consultant signé avec les références pertinentes à la mission
- Une note méthodologique de réalisation de la mission ;
- Un chronogramme de réalisation de la mission ;
- Une offre financière : l’offre doit être détaillée selon le nombre homme/jours et doit détailler toutes les dépenses (déplacement etc...)